

L'accompagnement des personnes en reconversion professionnelle pour raisons de santé ou en situation de handicap	
Axe stratégique	Sécuriser et faciliter les parcours professionnels
Enjeux	Dans le cadre de la politique de responsabilité sociale d'employeurs, notre collectivité est fortement engagée en faveur de l'emploi de personnes en situation de handicap : la première convention entre la Ville et le Fonds pour l'Insertion des Personnes handicapées dans la Fonction Publique (F.I.P.H.F.P.) a été signée en 2008, suivie d'une deuxième convention pour la période 2013-2015, commune à nos trois institutions. Dans ce cadre, de nombreuses actions ont été menées, en matière de maintien dans l'emploi, d'insertion professionnelle, ou encore de formation et sensibilisation des services. Sur la période, le taux d'emploi de personnes en situation de handicap a fortement progressé, dépassant le taux légal de 6%.
Objectifs 1- Informer et sensibiliser les services à l'emploi de personnes handicapées, en proposant des formations et des événementiels spécifiques, notamment pour les encadrants de proximité, et en communiquant davantage sur les troubles DYS et la politique de reconversion. 2- Favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées, par la mise en place d'ateliers sur le recrutement, l'ouverture des recrutements internes aux personnes handicapées et le développement des accueils temporaires de personnes en situation de handicap. 3- Conforter la politique en faveur du maintien dans l'emploi, grâce au renforcement des actions déjà menées en matière de reconversion professionnelles pour raisons de santé (entretiens, visites, etc.), et d'aménagement de poste (temps de travail, études ergonomiques, télétravail...) en adaptant la charte de reconversion. 4- Développer les relations avec les acteurs du handicap en développant les relations avec les différents acteurs du secteur handicap, en mettant l'accent sur l'insertion professionnelle. 5- Renforcer l'accompagnement à l'élaboration du projet professionnel pour les agents en reconversion professionnelle de santé, grâce aux stages d'observation, aux visites de services, aux ateliers de recrutement.	
Acteurs Pilote	Chef de la mission Parcours professionnels
Calendrier de mise en œuvre	2018-2020